

Guyancourt, le 03 avril 2020

Le Proviseur

A

Mesdames, Messieurs les Principaux de collèges

Objet : Modalités d'inscription et de recrutement de l'option EPS Rentrée 2020.

Chers collègues,

Je vous remercie de bien vouloir relayer aux professeurs d'EPS de votre établissement les informations concernant les modalités d'inscription et de recrutement de l'option EPS au sein du lycée de Villaroy.

Bien entendu, il convient de rappeler que l'option n'est pas sectorisée et que son inscription ne donne pas droit à inscription au Lycée de Villaroy.

Par contre, il est indispensable d'avoir fait la demande et passé les tests **AVANT L'INSCRIPTION** à Villaroy, car les professeurs classent les dossiers selon les compétences sportives mais également scolaires. L'option requiert en effet 3H supplémentaires (avec les déplacements) dans l'emploi du temps et compte tenu des programmes disciplinaires, le niveau scolaire des élèves ne doit pas être trop fragile.

Les professeurs d'EPS de 3ème remettront aux élèves intéressés la fiche de préinscription ainsi que la feuille d'information sur l'option.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre au lycée (0781949v@ac-versailles.fr) la liste des candidats de votre établissement pour le **vendredi 29 mai 2020, ACCOMPAGNEE DES FICHES DE PRE-INSCRIPTION ET DES BULLETINS SCOLAIRES AGRAFES.**

Les élèves inscrits recevront une convocation aux tests physiques.

Je vous souhaite bonne réception de ces informations et vous adresse mes meilleures salutations.

P. RACLOT, Proviseur



L'OPTION EPS (3h)

Il convient de rappeler qu'aucune option du lycée n'est sectorisée et que son inscription ne donne pas droit à une inscription au Lycée de Villaroy. Les inscriptions aux options se font après l'affectation AFFELNET au lycée.

Mais on ne saurait rappeler l'intérêt qu'il y a pour tout élève à préparer une option facultative qui leur permet de bénéficier au bac d'une avance de points conséquente. Toutefois, cette option, facultative requiert une légitime assiduité : « **contrat moral** » dans lequel s'inscrit l'élève, en toute connaissance de cause et après réflexion.

Dans le cadre de l'option EPS, les élèves du Lycée de Villaroy pratiqueront à partir de la rentrée de septembre 2020, et pendant toute l'année, les trois activités suivantes :

- **BASKETBALL** (2h/semaine toute l'année le samedi matin, sauf samedi précédent les vacances scolaires) : aucun niveau n'est exigé pour entrer dans le groupe option.
- **ATHLETISME** (2h/semaine au premier trimestre le lundi) : aucun niveau n'est exigé pour entrer dans le groupe option.
- **NATATION/SAUVETAGE** (2h /semaine au troisième trimestre le lundi) : aucun niveau n'est exigé pour entrer dans le groupe d'option.

En classe de Première et Terminale, le basketball et l'athlétisme restent les activités prioritaires, et compteront pour le baccalauréat (moyenne des notes de 1^{ère} et Tale). La troisième activité complémentaire est encore à définir, suivant les modalités de la réforme du lycée (la pratique du Golf au Golf National de Guyancourt est envisagée en classe de première).

S'agissant d'une option facultative, seuls les points au-dessus de la moyenne sont retenus (coefficient 2).

Il est **indispensable** d'avoir fait la demande et passé les tests AVANT l'inscription à Villaroy, car les dossiers sont classés selon les compétences sportives mais également scolaires. L'option requiert en effet 3H supplémentaires dans l'emploi du temps (avec les déplacements) et compte-tenu des programmes disciplinaires, le niveau scolaire des élèves ne doit pas être trop fragile.

Une fois les dossiers classés, les élèves seront retenus dans la liste des élèves affectés à Villaroy par AFFELNET.

IMPORTANT : l'inscription n'est pas automatique ; les élèves retenus devront s'inscrire définitivement en cochant sur la fiche d'inscription l'option en question.

Les **trois critères de sélection** permettant de constituer le groupe à la rentrée seront les suivants :

1. Les résultats et appréciations en EPS en classe de troisième.
2. Les résultats et appréciations dans les différentes matières en classe de troisième.
3. Des tests d'aptitude physique réalisés au Gymnase de l'Aviation à Guyancourt.

Les tests auront lieu le :

Mercredi 10 juin 2020

(date pouvant être reportée compte-tenu du contexte actuel)

de 13h30 à 16h30 environ

Gymnase de l'Aviation à Guyancourt

Venir avec la fiche de candidature et les bulletins scolaires (si votre dossier n'a pas été envoyé au Lycée par votre Collège d'origine)

